

L'avenir appartient au réseau sportif local

Autor(en): **Baumberger, Matthias**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **1 (1999)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-995912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bilan de l'Arène sportive

L'avenir appartient au réseau sportif local

S'il y a une notion qui a connu un développement prodigieux ces dernières années, c'est bien celle de réseau: sans doute en raison du développement d'Internet, et à cause des changements en cours, qui forcent à s'unir, à développer des synergies pour trouver des solutions nouvelles aux problèmes qui se posent. Dès lors, rien d'étonnant à ce que le thème du réseau ait été au centre des réflexions de l'Arène sportive 1999, dont nous allons tenter de tirer ici un premier bilan.

Matthias Baumberger

Quatre groupes de travail ont planché sur le réseau sportif local sur la base des expériences réalisées et tenté d'élaborer différents modèles de réseaux efficaces.

Changer d'approche

Le réseau local de sport demande une nouvelle manière de penser, une nouvelle approche du contexte dans lequel on évolue. Il convient en effet de chercher à fédérer les forces et moyens à disposition plutôt que de chercher à tirer seul son épingle du jeu. A l'avenir, la communication ne devra plus seulement avoir lieu sur l'axe vertical fédérations – clubs mais également sur l'axe horizontal, avec les milieux scolaires, les offices communaux et cantonaux de sport, les organisations commerciales et toutes les institutions impliquées dans la vie sportive. L'AOS doit instituer un réseau national qui aura pour tâches de formuler et de communiquer de nouvelles idées sur le sujet, d'élaborer les outils nécessaires à la mise en place de réseaux locaux et de favoriser l'échange d'expériences entre les réseaux locaux existants.

Communauté d'intérêts

La communauté d'intérêts (CI) est fondée sur le même postulat que celui qui sous-tend l'existence des réseaux locaux, à savoir que l'union fait la force. En se constituant en CI, le sport devient un interlocuteur facile à identifier, surtout pour les autorités. Selon sa taille, la CI pourra se doter d'une administration centralisée. Dès sa création, elle doit fixer de manière claire ses objectifs et ses ambitions afin qu'ils soient compris tant des membres qui en font

partie que de l'observateur extérieur. Par la suite, elle devra continuer à communiquer régulièrement avec ses sociétés et ses partenaires, afin de devenir une interlocutrice reconnue par les entreprises commerciales, associations sportives, organisations faitières actives sur la scène sportive.

Collaborer pour étoffer l'offre

Il vaut la peine de collaborer en vue de mettre en place des offres lorsque des niches restent à développer (par exemple des offres pour sportifs chevronnés qui cessent la compétition à un haut niveau) ou de mieux faire connaître des offres existantes sous-exploitées. Dès que l'analyse de la situation et de l'évolution des besoins aura été faite, il conviendra de définir les groupes visés et leurs besoins, les promoteurs, les partenaires potentiels (école, autorités, sponsors, milieux de la santé, églises, organisations de jeunesse, Pro Senectute, etc.), de dégager les ressources nécessaires en termes de personnel et de finances, puis de fixer les responsabilités, un calendrier de mise en œuvre, un concept de communication et des mesures de contrôle. Le fonctionnement d'un réseau local demande en outre des bases de travail solides et des compétences (par exemple en termes de direction de projets ou de séances, de techniques d'animation ou de résolution de problèmes). La nouveauté du réseau sportif est que les problèmes, sujets et besoins qui concernent plusieurs parties sont abordés, discutés et résolus en commun. A cet égard, l'AOS devra offrir des possibilités d'échanges d'expérience, de formation et de perfectionnement pour permettre le développement des bases de travail nécessaires.

La collaboration entre l'école et les clubs

Les clubs peuvent servir de relais au sport scolaire, qui a pour ambition d'inciter les jeunes à pratiquer du sport leur vie durant. A cet égard, s'ils peuvent bénéficier des acquis de l'éducation physique, ils doivent être conscients que l'enseignement dans le cadre de l'école obéit à d'autres règles. Dans l'idéal, école et clubs devraient pouvoir profiter des compétences conjuguées des enseignants et des moniteurs et offrir aux jeunes des activités qui leur donneront le goût du sport.

Malheureusement, l'école et les clubs vivent souvent dans des univers parallèles qui ont trop tendance à s'ignorer. Il faut en premier lieu que les clubs se dotent de promoteurs, de personnes de contact qui chercheront à développer la collaboration. Dans un deuxième temps, l'école pourra mieux faire connaître auprès des élèves les prestations offertes par les clubs, par exemple au moyen d'un tableau d'affichage ou de la mise sur pied de leçons de découverte, voire d'animation lors de camps. Il est important, si de telles expériences sont développées, que les enseignants, qui délèguent une part de leur responsabilité, soient toujours impliqués de très près. Il sera possible de cette manière de consolider la collaboration entre l'école et les clubs et de travailler ensemble sur le long terme. **m**



Matthias Baumberger est maître de sport et responsable du Sport pour tous à l'Association olympique suisse. Adresse: AOS, Maison du sport, Laubeggstr. 70, 3006 Berne